

DÉPLOIEMENT ANNUEL

An 1 : Accompagnement individuel *	An 2 : Poursuite du programme
Service personnalisé d'accompagnement sur demande par un conseiller pédagogique Portail administratif : site d'équipe	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Partir son année scolaire du bon pied! ☞ Rencontre d'accueil ☞ Outiller les enseignants pour mieux intervenir auprès des élèves en difficulté d'adaptation ☞ Enseignement efficace ☞ Soutenir les enseignants au regard des élèves à risque et des EHDAA ... des ressources pour le faire! ☞ Enseigner dans une approche positive pour prendre soin de soi ☞ Droits et obligations d'un enseignant ☞ Je connais ma Commission scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Je me connais comme pédagogue! (neuropédagogie) ☞ J'interagis avec les parents! ☞ Je différencie mes pratiques et j'évalue les apprentissages! ☞ Je connais mes élèves, leurs besoins et leur milieu.
Conditions de réalisation	
Rencontre d'accueil à la CSMB : 0,5 jour Accompagné : 2,5 jours <i>Alloués seulement si présent aux ateliers de formation</i> Accompagnateur : 2,5 jours <i>Alloués à titre de compensation pour le temps investi</i>	Accompagné : 2 jours <i>Alloués seulement si présent aux ateliers de formation</i>
Total : 3 jours	Total : 2 jours
* Remise obligatoire du bilan écrit	

Encore plus ...

☞ **Accompagner un nouvel enseignant**

Atelier destiné seulement aux accompagnateurs

☞ **Des activités de soutien Informez-vous!**

La CSMB a mis sur pied des activités de soutien afin d'outiller ses enseignants à mieux vivre la suppléance au quotidien et de faciliter l'accueil des enseignants issus de l'immigration récente en milieu scolaire.

Service des ressources humaines

Liliane Otis
 Conseillère pédagogique
 Encadrement des stagiaires
 Programme d'insertion professionnelle

Téléphone: (514) 855-4500 Poste 4595

Mise à jour Mars 2017

PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préscolaire – Primaire
 Secondaire
 Formation générale
 Formation professionnelle



PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE

PRÉAMBULE

L'insertion professionnelle est une période qui peut s'étaler sur cinq années et au cours de laquelle l'enseignant débutant développe son identité professionnelle. C'est une étape d'adaptation et d'intégration à un nouveau milieu d'emploi. La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, en collaboration avec le Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, a donc mis sur pied un Programme d'insertion professionnelle. Il est offert aux nouveaux enseignants de moins de 2 années d'expérience ainsi qu'aux nouveaux enseignants formés hors Québec qui obtiennent, pour la première ou la deuxième année, un contrat d'enseignement. Ce programme vise à favoriser une meilleure intégration dans le milieu scolaire tout en permettant la poursuite du développement des compétences reliées à la profession enseignante.

Notre Programme se déploie sur deux années consécutives de la façon suivante :

An 1

- Accueil et information
- Accompagnement en dyade
 - ↳ *Suivi personnalisé d'accompagnement*
- Ateliers de formation *fortement recommandés!*
- Portail administratif / Communauté

An 2

- Accompagnement par les pairs (RÉTAC)
 - ↳ *Suivi personnalisé d'accompagnement*
- Ateliers de formation *fortement recommandés!*
- Portail administratif / Communauté

DÉFINITION

L'accompagnement est un processus d'intervention par lequel un accompagnateur guide un nouvel enseignant au moyen d'une relation d'aide, de soutien et de support, dans ses apprentissages vers le développement de son potentiel de ses ressources personnelles et professionnelles.

L'ACCOMPAGNÉ

Rôle de l'accompagné

- Tirer des leçons de ses expériences, qu'il s'agisse d'erreurs ou de réussites.
- Poursuivre les objectifs établis conjointement avec son accompagnateur.
- Discuter des apprentissages réalisés.
- Développer des connaissances, des habiletés et des attitudes indispensables à l'exercice du rôle d'enseignant.
- S'engager dans une démarche de réflexion portant sur sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice

- Assister à la rencontre d'accueil portant sur les objectifs de la démarche, le processus d'accompagnement et le fonctionnement concret de la dyade.
- Planifier des rencontres avec l'accompagnateur.
- Participer aux différents ateliers de formation dans le cadre de ce Programme.
- Rédiger le *Bilan écrit*.

Profil de l'accompagné

- S'inscrire sur une base volontaire.
- Avoir moins de 2 années d'expérience en enseignement, excluant la suppléance, ou être un enseignant formé hors Québec.
- Avoir le goût de s'engager.
- Avoir le goût de prendre des risques.
- Faire preuve d'ouverture et être réceptif aux commentaires.
- S'engager dans sa formation continue.
- Faire confiance à son accompagnateur et se faire confiance.
- Accepter l'aide.
- Vouloir analyser sa pratique professionnelle.

L'ACCOMPAGNATEUR

Rôle de l'accompagnateur

- Accompagner un nouvel enseignant dans l'apprentissage de son rôle.
- Amener le nouvel enseignant à développer son autonomie professionnelle.
- Valoriser et favoriser le développement de l'analyse de sa pratique.
- Donner du sens aux apprentissages expérientiels par le développement d'une relation de confiance.
- Partager avec le nouvel enseignant des référentiels significatifs pour l'aider à résoudre des problèmes concrets.

Conditions d'exercice

- Assister à la rencontre d'accueil portant sur les objectifs de la démarche, le processus d'accompagnement et le fonctionnement concret de la dyade.
- Planifier des rencontres avec l'accompagné.
- Rédiger le *Bilan écrit*.

Profil de l'accompagnateur

- S'inscrire sur une base volontaire.
- Avoir au moins 5 années d'expérience en enseignement.
- Faire preuve de leadership, de dynamisme pédagogique et avoir une capacité d'analyse portant sur sa pratique professionnelle.
- Communiquer de façon à établir une relation de confiance favorisant l'autonomie du nouvel enseignant.
- Donner de la rétroaction constructive.
- Établir une relation d'apprentissage.
- Démontrer des aptitudes dans les processus de résolution de problèmes.
- Posséder un sens de l'organisation et des habiletés en gestion de classe.
- Savoir écouter et communiquer.
- S'impliquer dans son milieu et être crédible auprès de ses pairs.

INSCRIPTION

Les enseignants intéressés à devenir accompagnateurs ou à être accompagnés n'ont qu'à remplir les formulaires d'inscription disponibles auprès de leur direction d'établissement.

Ces formulaires sont également disponibles à l'adresse suivante:

<http://portailadm.csmb.qc.ca/intra/Service/Adm/srh/stagiaires/default.aspx>

Il est important de noter que le nouvel enseignant (l'accompagné) qui s'inscrit au Programme devrait profiter de tous les ateliers de formation qui lui sont offerts afin de bénéficier au maximum des éléments qui le constituent ainsi que l'allocation attribuée à cet effet. Trois jours répartis comme suit: 2,5 jours/ ateliers de formation et 0,5 jour/recontre d'accueil.

Veuillez noter que le nouvel enseignant (l'accompagné) qui ne participera pas à l'une ou l'autre des formations se verra retrancher 0,5 jour de l'allocation prévue pour cette absence.

Toute la démarche d'accompagnement doit être libre et volontaire tout en spécifiant que l'accompagnateur n'a aucun lien d'autorité sur le nouvel enseignant. Il va sans dire que la confidentialité des échanges est essentielle si l'on veut garder la confiance et l'authenticité au sein de la dyade.

**FAVORISER
UNE MEILLEURE
INTÉGRATION
DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS**